

# Les obstacles à la création d'entreprises : le cas des femmes entrepreneures burkinabè

---

Lirassé AKOUWERABOU<sup>1</sup>,  
Bayemboué Désiré philippe BAKOUAN<sup>2</sup>,  
Wend-kuuni Raissa YERBANGA<sup>3</sup>

## Résumé

Cet article examine les obstacles qui limitent l'accès des femmes à l'entrepreneuriat au Burkina Faso à partir d'entretiens semi directifs menés avec vingt (20) femmes entrepreneures burkinabè. Les résultats montrent que les femmes sont minoritaires en entrepreneuriat parce qu'elles rencontrent des difficultés spécifiques notamment, l'absence d'instruction et de formation professionnelle, l'absence de financement, l'inaccessibilité des réseaux, la conciliation vie privée et vie professionnelle et les normes sociales.

**Mots clés** : entrepreneuriat féminin, obstacles, création d'entreprises, Burkina Faso.  
JEL classification: M13

## Obstacles to business creation: the case of Burkinabe women entrepreneurs

### Abstract

This paper examines the barriers that limit women's access to entrepreneurship in Burkina Faso based on semi-structured interviews conducted with twenty (20) Burkinabè women entrepreneurs. The results show that women are in minority in entrepreneurship because they encounter some specific difficulties. According to our results, the obstacles that limit women's access to entrepreneurship are lack of education and vocational training, funding, access to networks, work-life balance and social norms.

**Keywords**: female entrepreneurship, obstacles, business creation, Burkina Faso.  
JEL classification : M13

---

<sup>1</sup> Sciences de Gestion, Université Thomas SANKARA, [lirasse.akouwerabou@yahoo.fr](mailto:lirasse.akouwerabou@yahoo.fr); 01 BP 3576 Ouaga 01

<sup>2</sup> Université Thomas SANKARA, [bdakouan@yahoo.fr](mailto:bdakouan@yahoo.fr), 10 BP 606 Ouagadougou

<sup>3</sup> Sciences de Gestion, Université Thomas SANKARA, [wendiraissa@yahoo.fr](mailto:wendiraisa@yahoo.fr); 12 BP 417 Ouagadougou

## Introduction

Le Burkina Faso est un pays enclavé situé en Afrique de l'ouest avec une population de 22 100 874 habitants dont 51,63 % de femmes (Institut National de la Statistique et de la Démographie, 2022). Les femmes représentent 55% de la population active contre 45% pour les hommes (Institut National de la Statistique et de la Démographie, 2017). Sur le plan économique, les femmes contribuent davantage au Produit Intérieur Brut (56,4% du PIB) et jouent un rôle déterminant dans la lutte contre la pauvreté et le chômage par l'occupation de 60% des activités informelles. En dépit de leur apport fort appréciable à l'économie burkinabè les femmes demeurent minoritaires en entrepreneuriat (L. Akouwerabou, L. Alexandre, et A. D'andria, 2021; A. Ouedraogo, 2013; F. Song-Naba et M. Toe, 2017).

Certes, les femmes sont minoritaires dans de nombreux pays (G. Bel, 2009; OCDE, 2012). Mais, les raisons de cette sous-représentation des femmes en entrepreneuriat diffèrent selon les contextes. D'après l'OCDE (2000), les femmes rencontrent des difficultés spécifiques lorsqu'elles veulent s'engager dans une aventure entrepreneuriale. Au Burkina Faso, même si les hommes rencontrent des difficultés, elles sont moins intenses que celles que rencontrent les femmes selon C. Maldonado et B. Gaufryau (2001). Pourtant, très peu de recherches académiques se sont intéressées aux obstacles spécifiques que rencontrent les femmes entrepreneures burkinabè. Pour pallier cette insuffisance d'articles scientifiques et au regard de l'importance du sujet nous nous intéressons dans cet article aux obstacles spécifiques que rencontrent les femmes burkinabè qui désirent s'engager en entrepreneuriat en répondant à la question suivante : Quels sont les obstacles qui limitent l'accès des femmes à l'entrepreneuriat au Burkina Faso ?

Cet article cherche à comprendre les obstacles qui limitent l'engagement des femmes en entrepreneuriat au Burkina Faso. Nous souhaitons montrer dans ce papier que la faible représentativité des femmes en entrepreneuriat est dû au fait qu'elles rencontrent des obstacles spécifiques.

Pour répondre à notre question principale nous présentons dans la première partie consacrée à la revue de littérature les obstacles spécifiques à la création d'entreprises par les femmes au Burkina Faso et ailleurs puis nous exposons dans la deuxième partie notre cheminement méthodologique. Dans la troisième partie nous exposons

les résultats de notre recherche. Avant de conclure nous discutons nos résultats dans la quatrième partie.

## **I. Etat de l'art**

Dans cette partie nous avons fait une synthèse des difficultés rencontrées par les femmes entrepreneures burkinabè (1.1) et celles rencontrées par les femmes ailleurs dans le monde (1.2).

### **I.1. Les difficultés des femmes entrepreneures burkinabè**

Les entrepreneurs burkinabè rencontrent tous des difficultés mais, elles sont encore plus exacerbées chez les femmes (C. Maldonado et B. Gafryau, 2001). La carrière d'entrepreneure reste difficilement accessible pour les femmes burkinabè qui croulent sous le poids de diverses pesanteurs socio-culturelles qui font d'elles des instruments de production et de reproduction et un moyen d'échange dans les alliances entre familles (K. Boussari et M. Kabore, 2009). Aussi, la femme burkinabè est victime de préjugés, de stéréotypes patriarcaux, d'idées fausses, de préjugés sexistes profondément ancrés dans la mémoire collective qui les placent dans une situation d'infériorité (F. Badini-Kinda, 2010; R. Ouoba et al., 2003) et les privent ainsi de leurs droits d'accès à la propriété et au capital (F. Hien, 2002; A. Ouedraogo, 2013).

De plus, les filles accèdent plus difficilement à l'instruction, à l'alphabétisation (A. Maiga, 2016; Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre, 2015) et à l'éducation informelle communautaire et familiale (R. Bonkougou et al., 2009). La fille doit plutôt se préparer à être mère de famille (R. Ouoba et al., 2003). Leur scolarisation demeure très fragile (C. Chaze et F. Traoré, 2000) car elles résistent moins à la sélection du système éducatif, basée plutôt sur des pesanteurs culturels (A. Badiel, 2014; R. Bonkougou et al., 2009; J. F. Kobiané, 2010).

A ces difficultés s'ajoute le financement qui est d'ailleurs l'un des obstacles majeurs à la création d'entreprises par les femmes Burkinabè (L. Akouwerabou, 2019; L. Alexandre-Leclair et L. Akouwerabou, 2016; Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre, 2015). En effet, les femmes sont exclues des systèmes de financement classiques (C. Chaze et F. Traoré, 2000) car, les institutions financières exigent des hypothèques (L. Akouwerabou, 2019; F. Hien, 2002; Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre, 2006, 2015; R. Ouoba et al., 2003). De plus, lorsque les femmes disposent de garanties, les

conditions d'octroi des crédits ne permettent pas le développement de leurs activités (R. Ouoba et al., 2003) parce que les activités qu'elles exercent ont généralement une faible productivité et une faible rentabilité (Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre, 2010). Par exemple, en milieu rural, seules les cultures de rentes sont financées, pourtant ces activités sont réservées aux hommes et les femmes doivent se contenter des cultures vivrières (R. Ouoba et al., 2003). C'est pour toutes ces raisons que les femmes accèdent ainsi difficilement au financement bien qu'elles s'occupent des grosses dépenses du foyer (C. Chaze et F. Traoré, 2000; M. Saussey, 2007).

## **I.2. Les obstacles à la création d'entreprises par les femmes**

Contrairement aux hommes, les femmes se heurtent à des obstacles spécifiques lorsqu'elles essaient de créer une entreprise (OCDE, 2000). Des obstacles spécifiques dû aux inégalités de genre, autrement au gender-specific (N. Carter et R. Allen, 1997).

D'abord, les entrepreneures sont victimes de discrimination (T. Lévy-tadjine et al., 2005). Les préjugés qui subsistent sur le marché du travail sont aussi présentes lorsqu'elles s'engagent en entrepreneuriat (D. Lavoie, 1985). De plus, la société admet généralement que le rôle de la femme se limite à être une bonne ménagère et une bonne mère qui veille sur la famille et surtout sur les enfants (Z. Arasti, 2008). Cela dit, l'univers des entreprises est largement marqué par le genre masculin (C. Zalc, 2005) et l'entrepreneur est perçu comme ayant des caractères essentiellement masculins (V. K. Gupta et al., 2009). Même dans les familles d'entrepreneurs, les filles sont des successeurs à défaut (M. Bayad et M. C. Barbot, 2002; K. Richomme-Huet et A. D'Andria, 2012 ; L. St-Cyr et R. Inoussa, 2000 ; C. M. Vera et M. A. Dean, 2005).

Ensuite, la création d'une entreprise perturbe la vie familiale des femmes (M. Fitzgerald et M. Winter, 2001; M. Schindehutte et al., 2003). Pour l'OCDE (2000), la difficulté à concilier les responsabilités familiales et professionnelles est un frein pour les femmes qui désirent se lancer dans les affaires. Car, la sécurité de la famille est la valeur la plus importante pour les femmes d'après S. M. Olson et H. M. Currie (1992). C'est pourquoi, elles renoncent à démarrer une carrière entrepreneuriale, le temps que les enfants puissent s'assumer.

Enfin, le financement est l'un des principaux obstacles des femmes entrepreneures d'après S. Marlow et D. Patton (2005). Pour A. L. Riding et C. S. Swift (1990) les femmes éprouvent beaucoup plus de

difficultés pour accéder au financement lorsqu'elles s'orientent vers les institutions financières. Ainsi, le taux de refus des emprunts aux femmes est largement supérieur à celui des hommes (M. Marleau, 1995) et pour avoir un taux de succès égal à celui des hommes, elles sont obligées de multiplier les démarches (D. Bouhachi et L. St-Cyr, 1997). En dépit de ces difficultés lorsqu'elles accèdent au financement, c'est le plus souvent les conditions sont moins avantageuses que celles des hommes (S. Coleman, 2000; A. L. Riding et C. S. Swift, 1990) parce que les banques considèrent que les femmes sont moins fiables d'après I. Dina (2004). Pour J. Santoni (2016) et L. St-cyr (2002) les femmes ont des difficultés pour accéder au financement parce qu'elles consacrent moins de temps à la recherche de financement, vu leurs obligations familiales, le coût financier que cela engendre, la distance, et l'absence d'information (A. Hamouda et al., 2003) ou parfois le manque de crédibilité (Blisson et Rana, 2001). C'est pour toutes ces raisons que les femmes font largement recours à la famille et aux proches pour financer leurs activités (P. G. Aubry, 1988; D. Ionescu, 2004; L. St-cyr, *et al.*, 2002).

## **II. Méthodologie de la recherche**

L'entrepreneuriat féminin burkinabè n'a pas encore fait l'objet de nombreuses investigations. Ce constat milite pour une recherche de type exploratoire. Dans cette recherche à visée compréhensive nous avons opté pour une méthode qualitative dans la mesure où, elle « *s'efforce d'analyser les acteurs comme ils agissent. Elle s'appuie sur le discours de ces acteurs* » (Dumez, 2013, p.6). De plus, les méthodes qualitatives sont conseillées dans le champ de l'entrepreneuriat (Z. Arasti, 2008) parce qu'elles « *ont ce potentiel d'enrichissement des connaissances en entrepreneuriat dans la mesure où les outils mobilisés s'adaptent aux spécificités* » (M. Hlady Rispal et E. Jouison-Laffitte, 2015).

Pour étudier en profondeur les obstacles qui limitent l'accès des femmes à l'entrepreneuriat des entretiens en face à face à temps substantiel sont indispensables (L. Gbaguid et al., 2017). C'est pourquoi, la collecte de données s'est faite à l'aide d'entretiens semi directifs. Les entretiens semi directifs, ont été menés grâce à un guide d'entretien construit sur la base de la question principale et de la revue de littérature faite à cet effet (P. Baumard et J. Ibert, 2003). Le guide d'entretien donnait des passages obligés à l'interviewée, complétés au cours des entretiens par des questions d'investigations (H. Rubin et I.

Rubin, 2012) afin d'aboutir à des informations de très bonnes qualités orientées vers l'objectif de la recherche (J-M. De Ketele et Roegiers, 1991).

Pour cette recherche nous avons interrogé pendant une heure en moyenne 20 femmes entrepreneures du secteur formel. La taille de l'échantillon a été déterminé selon le principe de saturation. Cela dit, nous avons interrompus les entretiens car ils n'apportaient plus d'informations supplémentaires aux résultats (B. Glaser et A. Strauss, 1967). Les femmes interviewées sont essentielles celles qui exercent dans le secteur formel et domiciliées dans les deux grandes villes Ouagadougou (capitale politique), et Bobo-Dioulasso (capitale économique), ainsi que dans les dix villes moyennes que sont : Koudougou, Ouahigouya, Fada, Kaya, Po, Banfora, Dori, Tenkodogo, Gaoua, Dédougou. Nous nous sommes intéressés aux femmes entrepreneures des milieux urbains.

Les entretiens ont été retranscrits intégralement. Les données ont été codées en unités d'analyse puis intégrées au sein de catégories sélectionnées en fonction de l'objet de notre recherche (A. Blanc et al., 2014). Puis nous avons réalisé une analyse thématique dans laquelle l'unité d'analyse est une phrase, une proposition ou un ensemble de propositions qui se rapportent aux obstacles à la création d'entreprises par les femmes (Bardin, 2013). Le codage des données s'est fait à posteriori. Les catégories ont été définies au cours du processus de codage. Nous avons successivement repéré les différentes unités d'analyse, regroupé celles qui sont similaires puis les classer dans les différentes catégories déterminées (A. Blanc et al, 2014). Le logiciel NVIVO 12 a été utilisé pour approfondir l'analyse. De plus dans chaque entretien, des extraits ont été faits sous forme de « *verbatim* » qui contient des idées et affecté à un obstacle rendant plus concrets les résultats de notre analyse (Gavard-Perret et Helme-Guizon, 2007).

**Tableau I** : Liste des femmes interviewées

Prénoms codés	Domaine d'activité	Niveau d'instruction
ABOUGA	Formation professionnelle	BTS secrétariat CAPET en secrétariat
ADISSA	Restauration	Brevet d'Etude du Premier Cycle (B.E.P.C)
ADJONHIRI	Salon de beauté	Certificat d'étude élémentaire Niveau 4e des lycées et collèges.
ALINE	Confection de vêtements	Formation professionnelle en couture.
ARIANE	Magasin d'habillement pour femmes	Brevet d'étude du Premier Cycle.
ASSIA	Restauration	CAP secrétariat
AWA	Centre formation agroalimentaires	Aucun niveau scolaire
BABRI	Centre transformation agroalimentaires,	Formation mère-fille Apprentissage en couture sur le tas.
BAOUBANA	Juriste conseil /placement femmes de ménages.	Maitrise en droit.
DIA	Transformation beurre de charité	BTS en gestion commerciale
KALIRMON	Import-export de meubles	Brevet d'étude du Premier Cycle et niveau Terminal. Des lycées et collèges.
KAPOURI	Transformation Agro-alimentaire	BTS secrétariat.
KAWALA	Broderie sur textile	DUT finance comptabilité.
KOUNOUNGPONI	Création de nom commercial	Master management.
MAIMOUNA	Sérigraphie communication publicitaire	Diplôme de sérigraphie.
MIMIRIBAM	Décoration intérieure	BAC+2 en Pharmacie.
NMA-KADI	Couture	DESS Agro-alimentaire.
SATA	Alimentation infantile	Diplôme d'encadreur pédagogique.
VERONIQUE	Ecole maternelle privée	Maitrise en Droit Master en gestion des projets.
ZELIA	Transformation agro-alimentaire	Diplôme supérieur d'école de commerce.

### III. Résultats

D'après les résultats de notre recherche les obstacles les plus couramment cités par les femmes entrepreneures sont l'instruction et la formation professionnelle, le financement, l'accès aux réseaux, la conciliation vie familiale et professionnelle et les normes sociales.

#### III.1. L'instruction et la formation professionnelle

Dans la société burkinabè, les filles n'ont pas toujours eu l'accès à l'instruction et à la formation professionnelle réservées en priorité aux garçons. Pour les femmes, la faible scolarisation des femmes est un véritable frein à leur engagement en entrepreneuriat. Selon Assia : *« le vrai blocage des femmes, c'est l'illettrisme »*. Quant à Babri, elle estime que : *« la fille n'a pas droit à l'instruction comme les garçons. Elle n'est pas toujours scolarisée »*. Malheureusement selon Sata : *« ce sont des pratiques qui perdurent. On préfère inscrire le garçon à l'école et on délaisse la fille »*. Quant à Baoubana, elle conclut que : *« les femmes sont moins scolarisées. C'est le manque d'instruction qui limite leur engagement en entrepreneuriat »*.

De plus les filles réussissent très peu à l'école car, très tôt, elles sont exposées au mariage et à la maternité ce qui les freine dans leurs élans. D'après Abouga pour comprendre la faible représentativité des femmes en entrepreneuriat : *« il faut s'intéresser à leur réussite à l'école. Combien de filles vont à l'école et combien de filles réussissent ? Le taux de réussite des filles à l'école reste encore minime au Burkina Faso »*. Des propos confirmés par Véronique qui ajoute que : *« le mariage et la maternité freinent l'élan des femmes »*.

Les femmes n'accèdent pas aussi à la formation professionnelle, les centres de formations sont insuffisants et pas toujours accessibles. Pour Babri : *« les femmes manquent de formation professionnelle »* car selon Sata : *« la famille préfère former le garçon »*. En plus, les centres de formation féminins sont rares et inaccessibles au plus grand nombre comme l'atteste les propos de Adjonhiri : *« Il n'y a pas assez de centres de formation féminin. Les rares centres qui existent fonctionnent plutôt en vase clos »*.

Pourtant, il faut un minimum d'instruction pour entreprendre. D'après Assia : *« il faut comprendre au moins la langue française sinon, c'est une vraie barrière lorsqu'on veut entreprendre »*. Quant à Mimiribam elle affirme que : *« l'éducation joue aussi un rôle parce que le français est la langue la plus utilisée lors des rencontres des femmes »*.

*Les femmes non instruites sont exclues de ces rencontres et se renferment sur elles-mêmes et ne peuvent donc pas entreprendre ».* Pour Nma-Kadi : *« l'analphabétisme limite beaucoup l'accès des femmes à l'entrepreneuriat car, pour gérer une entreprise il faut un minimum d'instruction ».* Des propos confirmés par Zelia en ces termes : *« il faut déjà un niveau minimum d'instruction pour pouvoir s'engager en entrepreneuriat ».*

De plus la formation professionnelle est primordiale pour les femmes qui désirent créer une entreprise. Car, le fait d'avoir des compétences clés dans le secteur d'activité de l'entreprise permet de limiter les charges d'exploitation à la création. Comme le souligne Aline : *« si je n'avais pas de formation professionnelle dans le domaine ou j'entreprends, j'aurais mis la clé sous la porte il y a longtemps ».* Pour Awa : *« souvent ce n'est même pas le financement qui est important mais une formation professionnelle dans le domaine ou on désire entreprendre ».* Babri conclut que : *« le manque de formation professionnelle limite l'engagement des femmes en entrepreneuriat ».*

### **III.2. L'accès au financement**

D'après les femmes interviewées les femmes Burkinabè s'orientent très peu vers l'entrepreneuriat parce qu'elles n'ont pas toujours accès au financement. Le plus souvent : *« elles n'ont même pas le minimum de ressources pour démarrer l'activité »* nous confie Babri.

En effet, elles accèdent difficilement aux activités hors du foyer familial et n'ont pas droit à la propriété foncière. Comme le souligne Sata : *« selon ma tradition, on ne montre même pas les limites d'un terrain à une femme, ne parlons pas d'être propriétaire terrien »*, pourtant, les institutions financières exigent toutes des hypothèques. Dès lors, les femmes sont exclues du système de financement classique de l'économie et ne peuvent compter que sur l'Etat qui peine aussi à les satisfaire malgré la création de plusieurs fonds dédiés aux femmes. D'après les femmes interviewées ces fonds exigent aussi les mêmes garanties que les institutions financières qui font du business. C'est le point de vue de Kalirmon : *« même, les fonds publics exigent des garanties puisqu'ils font des sorties pour évaluer vos biens avant de vous accorder un financement ».* De plus , les critères de choix des projets à financer ne fait pas toujours l'unanimité. Certaines femmes estiment que la gestion de ces fonds n'est pas toujours transparente comme nous le rappelle Ariane, une de nos interviewée : *« si le critère principal des fonds publics, ce sont les garanties, de nombreuses*

*femmes disposent de garanties, parfois aidées par leurs époux. Mais, pourquoi elles ne sont pas satisfaites ? Pourquoi cela ?*». C'est pour toutes ces raisons que Kounouponi pense que : « *les fonds publics qui existent enrichissent plutôt certains fonctionnaires, ou financent plutôt celles qui ne sont pas dans le besoin mais, qui ont des relations avec les gestionnaires des fonds ou avec les pouvoirs politiques du moment au détriment des vraies entrepreneures qui sont dans le besoin* ». Aussi, les fonds n'accordent généralement que des montants dérisoires parfois très largement en deçà de leurs garanties. Une situation fort regrettable selon Zelia, une de nos interviewées : « *vous pouvez garantir des biens qui ont une valeur de trois, voire quatre millions et les fonds publics vous prêtent un million* ». Les difficultés d'accès au financement sont ainsi, l'une des raisons majeures qui limitent l'accès des femmes à l'entrepreneuriat au Burkina Faso.

### **III.3. L'accès aux réseaux professionnels**

Les réseaux sont essentiels dans la démarche entrepreneuriale. Pourtant, les femmes burkinabè peinent à créer des réseaux féminins surtout lorsque qu'elles relèvent du même secteur d'activité. D'après Kawala : « *les femmes n'arrivent pas à créer des réseaux féminins car, celles qui ont de l'expérience dans le domaine d'activité considèrent les nouvelles entrantes sur le marché comme des concurrentes sérieuses. Pour elles, les nouvelles entrantes sont une menace* ». Malgré tout, lorsqu'elles arrivent à créer des réseaux, ils ne fonctionnent pas correctement. Car, leur rôle de mère au foyer et d'épouse font qu'elles disposent de très peu de temps pour les activités extra conjugales et parfois elles sont empêchées par leurs époux de participer aux activités. De plus, les réseaux qu'elles parviennent à créer n'arrivent pas à orienter les échanges sur les activités professionnelles uniquement. Très souvent d'après Kapouri : « *les femmes sont plus regardantes sur l'habillement. Or, je ne peux pas adhérer à un réseau professionnel où c'est l'habillement qui est important* ». Pour cela certaines femmes préfèrent intégrer des réseaux mixtes. Ces réseaux mixtes ne répondent pas non plus aux besoins spécifiques des femmes parce que les hommes ne prennent pas toujours en compte les contraintes sociales et familiales des femmes dans la programmation des d'activités des réseaux. Comme l'atteste ce propos de Sata : « *ce n'est pas simple les réseaux mixtes ! Pas simple avec les hommes parce qu'en planifiant les activités, ils oublient que nous sommes des mères de famille. Une fois, ils ont programmé une réunion à 21h et je ne suis pas allée car une femme ne*

*peut pas quitter le domicile conjugal à cette heure pour une activité professionnelle ».*

### **III.4. La conciliation vie familiale et professionnelle**

Au-delà du rôle de mère et d'épouse, les femmes occupent une place de choix dans l'organisation des activités communautaires. Elles sont sollicitées de toutes parts, ce qui rend la conciliation entre la vie de chef d'entreprise et la vie familiale difficile. En effet, le statut de chef d'entreprise oblige l'entrepreneuse à partager son temps entre l'entreprise et la famille. Lorsqu'elles s'engagent en entrepreneuriat, très souvent, elles finissent par être moins disponibles pour les enfants, l'époux et les activités communautaires. Cette situation révolte les époux qui finissent par s'opposer à la poursuite de leurs activités entrepreneuriales. Sata, une de nos interviewées, nous livre son témoignage à ce sujet : *« ce n'est pas simple pour moi. Quand j'arrive le soir les enfants sont tristes. Je sens que je ne les consacre pas suffisamment de temps. Mon époux aussi se plaint. Pour lui, je ne m'occupe pas de lui et des enfants. Il faut dire la vérité ce n'est pas simple d'être épouse, mère et chef d'entreprise au Burkina Faso ».* Cette difficulté à concilier la vie familiale et professionnelle limite l'engagement des femmes en entrepreneuriat car : *« ce n'est pas facile de gérer une entreprise et une famille puisqu'il n'y a personne pour vous aider. Parfois, il m'arrive de pleurer »*, nous confie Kounouponi.

### **III.5. Les normes sociales**

Les pesanteurs socio-culturelles sont des handicaps sérieux qui liment l'engagement des femmes en entrepreneuriat. En effet, déjà toutes petites, les femmes sont éduquées à être des mères et femmes au foyer. La division sexuelle du travail est faite aussi en leur défaveur de sorte que la femme exerce plus difficilement les métiers en dehors du foyer conjugal. De plus, les normes sociales sont conçues de telle sorte que la femme ne puisse évoluer que sous la protection d'un homme. C'est ce qui fait dire à Baoubana que dans la société burkinabé : *« les femmes sont comme des objets. Elles quittent la tutelle de la famille paternelle pour être sous la tutelle de leur époux et de sa famille. Elles ne sont jamais autonomes ».* Celles qui résistent en s'orientant vers l'entrepreneuriat sont rappelées à l'ordre par la famille et les proches de leurs époux, qui acceptent toujours difficilement qu'une femme s'engage en entrepreneuriat. C'est le sens du propos de Sata qui affirme ceci : *« dès que vous commencez à exercer une activité libérale, vous êtes taxées de femme autonome, de femme facile ou une femme qui fait*

*la course aux hommes. Qu'est-ce qu'il faut faire ? Il faut retourner à la maison se contenter de la marternité et s'occuper de son époux ».* Ces pesanteurs socio culturelles font que les femmes même lorsqu'elles sont instruites : « *préfèrent la vie monotone, c'est-à-dire un emploi salarié plus compatible avec le rôle de femme au foyer* » nous confie Kounouponi. Tous ces blocages font que les femmes burkinabés d'après Baoubana : « *ont appris à ne pas avoir beaucoup d'ambitions, à rêver d'avoir un mari, des enfants et c'est tout !* ». Elles tiennent plus à leur vie de famille qu'à leur carrière professionnelle comme l'atteste ce propos de Kapouri : « *c'est trop risqué, personnellement je crois que ce sera dommage ! Mais s'il y a un choix à faire entre mon entreprise et mon foyer, je préfère mon foyer, je préfère ma vie de femme au foyer à une vie de riche célibataire. Je ne peux pas m'épanouir en étant célibataire* ».

De plus, les hommes qui accompagnent leurs épouses sont parfois contraints de se désolidariser car, ils subissent eux aussi les réprimandes de la famille et des proches qui jugent leur choix inacceptable, et essaient de le décourager par des remarques déplacées telles que : « *chez toi, c'est ta femme qui commande* » d'après Zelia, ou selon Mimiribam : « *si ta femme continue comme ça, ce ne sera pas bien pour votre foyer. Cette activité n'est pas faite pour les femmes* ». Toutes ces initiatives individuelles et collectives visent à décourager les femmes, les amener à douter de leurs capacités et à abandonner l'activité entrepreneuriale. Le témoignage de Kawala nous éclaire davantage sur ce sujet : « *la société burkinabè ne permet pas à la femme de se faire confiance. Quand vous aviez une activité, il y a des actions qui sont menées de telle sorte que vous même vous commencez à douter de vos capacités* ».

C'est pour toutes ces raisons que les pesanteurs socio-culturelles apparaissent comme l'un des obstacles majeurs à la création d'entreprises par les femmes au Burkina Faso d'après les femmes interviewées. Comme le confirme Véronique : « *je pense que les pesanteurs socio-culturelles constituent le premier frein à l'entrepreneuriat féminin au Burkina Faso. Notre culture ne relègue pas de façon officielle mais dans l'éducation relègue les femmes aux seconds plans ce qui fait que nous grandissons toujours dans l'ombre de nos frères ensuite dans l'ombre de nos époux* ».

## IV. Discussion

Les résultats d'autres études antérieures réalisées sur l'entrepreneuriat féminin au Burkina Faso montrent que les femmes bien qu'elles soient majoritaires dans la population sont minoritaires en entrepreneuriat dans le secteur formel (A. Ouédraogo, 1999, 2013). Les deux derniers rapports GEM confirment aussi cette tendance. Selon les deux rapports GEM, le taux d'activité entrepreneuriale des hommes est supérieur à celle des femmes. Ce taux est de 25% pour les hommes contre 19% pour les femmes en 2014 et 34% pour les hommes et 27% pour les femmes en 2015 (F. Song-Naba et M. Toe, 2017).

D'après les résultats de notre recherche la sous-représentation des femmes en entrepreneuriat au Burkina Faso s'explique par le fait qu'elles rencontrent des difficultés spécifiques. En effet, les femmes sont discriminées dans l'accès à l'instruction et à la formation professionnelle. Pourtant « *les risques de non concrétisation sont élevés pour les femmes qui ont imaginé un projet sans lien avec leur formation initiale* » d'après B. Badia et al., (2013). La femme est toujours éduquée dans l'optique qu'elle devienne une mère au foyer et à rejoindre une autre famille. Les filles sont éduquées par leurs mamans pour assurer leur rôle de future épouse et de mère au foyer. Certes d'après Abouga : « *de plus en plus, on essaie de faire des efforts pour qu'il y ait une équité d'accès à l'école. Mais, malheureusement à cause des pesanteurs socio-culturels, le taux de réussite d'une fille à l'école reste encore minime* ». Les efforts sont annihilés par les mariages et les maternités précoces qui perturbent fortement la réussite des filles à l'école. Ainsi, le faible niveau d'instruction et l'absence de formations professionnelles limitent l'accès des femmes burkinabè à l'entrepreneuriat. Nos résultats confirment les résultats de plusieurs études faites sur l'entrepreneuriat féminin au Burkina Faso ( A. Badiel, 2014; R. Bonkougou et al., 2009; C. Chaze et F. Traoré, 2000; Y. A. Faure et P. Labazée, 2000; R. Ouoba et al., 2003 ; Akouwerabou 2019). L'inégal accès à l'instruction et à la formation est confirmé par d'autres recherches faites ailleurs en Afrique car : « *en Afrique, le manque d'égalité d'opportunités en matière d'éducation et de formation comporte des conséquences majeures pour les femmes et les filles. Cela joue un rôle important dans la perpétuation des inégalités* » (African Development Bank Group, 2015). La discrimination d'accès à l'instruction et à la formation semble être une spécificité des pays en voie de développement parce que des études similaires faites dans les pays occidentaux infirment nos résultats. Par exemple en France « 72%

*des femmes entrepreneures disposent d'un diplôme se situant entre le master et le doctorat, quand ce ne sont que 62% des hommes dirigeants d'entreprises qui sont diplômés à ce niveau » (Lamaud, 2019).*

Les femmes entrepreneures burkinabè n'ont pas accès au financement. Selon les résultats de notre recherche, les femmes considèrent l'accès au financement comme la première difficulté. Elles sont exclues des systèmes de financement classique notamment les banques, les institutions de micro finance mais aussi des fonds publics créés pour faciliter l'accès des femmes au financement. Les femmes entrepreneures ne sont pas en réalité discriminées par les institutions financières, mais, elles sont plutôt victimes de l'organisation sociale qui les empêche d'acquérir des biens matériels. Pourtant, les institutions financières exigent des cautions réelles. C'est ce que souligne Véronique une interviewée : *« les institutions financières ne prennent pas en compte le sexe pour le choix des dossiers à financer. C'est plutôt la question de garantie qui constitue un handicap au financement des entreprises créées par femmes »*. Les femmes burkinabè sont plutôt discriminées dans l'accessibilité à la propriété privée réservée en priorité aux hommes ce qui limite leur accès au crédit. Plusieurs études faites sur le financement des femmes entrepreneures burkinabè ont abouti à des résultats similaires (Akouwerabou, 2019; F. Hien, 2002; Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre, 2015; A. Ouedraogo, 2013; R. Ouoba et al., 2003). L'inaccessibilité à la propriété foncière n'est pas non plus une spécificité burkinabè, plusieurs recherches faites dans des pays africains comme le Rwanda, l'Éthiopie, l'Ouganda l'Afrique du Sud, le Kenya et la Tanzanie et au Kenya (Maloiy, 2015) confirment nos résultats. Car : *« en Afrique subsaharienne, les régimes traditionnels de propriété foncière excluent largement les femmes de la propriété ou du contrôle des ressources foncières »* (African Development Bank Group, 2015). Contrairement, à nos résultats selon lesquels les femmes sont victimes de la discrimination dans l'accès à la propriété privée, les recherches faites sur ce thème dans les pays occidentaux ont abouti à des résultats similaires mais avec des raisons différentes. Les difficultés d'accès au financement semblent être un obstacle spécifique partagé par l'écrasante majorité des femmes entrepreneures. Mais les raisons sont différentes d'une région à une autre. Pendant que les femmes burkinabè sont discriminées dans l'accès à la propriété les femmes françaises de la région de Lorraine : *« soulignent la frilosité de leur partenaire bancaire et la méfiance témoignée vis-à-vis de leur projet »* (B. Badia

et al., 2013) Et dans d'autres pays, les femmes sont tout simplement discriminées dans l'accès au financement (S. Coleman, 2000; F. M. Fossen, 2012; R. Hisrich et C. Brush, 1984; M. Marleau, 1995; A. L. Riding et C. S. Swift, 1990). Au Maroc, c'est plutôt le coût excessif du crédit, la lourdeur administrative et la faible implication des femmes dans les réseaux de soutien (K. Tijari, R ; Smouni, 2022).

Les résultats de notre recherche montrent que les femmes n'ont pas accès aux réseaux. En effet, lorsqu'elles créent des réseaux féminins, elles n'arrivent pas à les faire fonctionner correctement et les réseaux finissent par disparaître. Adissa, une femme entrepreneure interviewée résume cela en ces termes : « *Les femmes ont du mal à créer des réseaux professionnels féminins parce qu'elles ne s'entendent pas. Il y a souvent des initiatives dans ce sens mais qui n'aboutissent pas. Parfois, quand le réseau commence à fonctionner correctement, chacune veut profiter individuellement du réseau sans se soucier de l'intérêt collectif et le réseau fini par disparaître* ». Les études sur les difficultés d'accès aux réseaux au Burkina Faso sont quasi inexistantes pour confirmer ou infirmer nos résultats. Mais, nos résultats sur la sous performance des femmes burkinabè en matière de réseautage se rapprochent des résultats de plusieurs études faites dans les pays développés (H. Aldrich, 1989; Blisson D. et Ranna B., 2001; Cornet et al., 2004; A. Hamouda et al., 2003; L. St-cyr, 2002). Cette difficulté d'accès aux réseaux est aussi corroborée par une étude comparée entre les littératures francophones et anglophones qui montre que l'un des obstacles spécifiques aux femmes est le moindre accès aux réseaux (J. Santoni, 2016).

La conciliation vie privée et vie professionnelle est aussi un obstacle à la création d'entreprises par les femmes au Burkina Faso. Les difficultés liées à la gestion de leurs entreprises font qu'elles consacrent davantage du temps à leur vie professionnelle au détriment de la vie privée. Très souvent, les femmes concentrent dans leurs mains l'essentiel du pouvoir de décision. Une situation qui entraîne des répercussions négatives sur leur vie de famille et qui révolte souvent leurs époux. Pour Baoubana, une interviewée : « *pour entreprendre, il faut être toujours présente sinon l'entreprise ne fonctionnera jamais correctement. Sur le terrain on ne peut pas compter sur un employé mais sur soi-même* ». La difficulté à concilier la gestion de l'entreprise et la vie familiale est un frein à l'engagement des femmes en entrepreneuriat. Nos résultats rejoignent ceux de l'OCDE (2000) de S. F. Olson et H. M. Currie (1992) et K. A. Loscocco et K. T. Leicht (1993).

Les normes sociales burkinabè sont des obstacles à l'orientation des femmes vers une carrière entrepreneuriale. Les résultats de notre recherche montrent que l'organisation sexuée du travail dans la société burkinabè est faite largement en défaveur de la femme. Pour la société burkinabè la femme ne doit pas exercer une activité en dehors du foyer. Elle doit se concentrer sur les tâches ménagères, l'éducation des enfants, servir son époux et participer aux événements familiaux. Pour s'engager dans une carrière entrepreneuriale, les femmes doivent renoncer en partie à leur rôle de mère au foyer et de main d'œuvre gratuite au service de la communauté. Pour maintenir les femmes dans leur rôle traditionnel de femme et mère au foyer plusieurs barrières sont mises en place par la société. La première et la plus efficace consiste à éduquer les filles dès leur jeune à accepter cette situation et à s'intéresser très tôt à une vie de mère au foyer. Si malgré cette éducation, elle décide de s'engager en entrepreneuriat l'époux prend le relais à défaut la famille et les proches. Malheureusement, ces normes bien que discriminatoires sont acceptées par les femmes qui les inculquent à leur tour à leurs filles. Nos résultats rejoignent ainsi ceux de plusieurs autres recherches réalisées sur les obstacles à la création d'entreprises par les femmes au Burkina Faso (C. Chaze et F. Traoré, 2000; Y. A. Faure et P. Labazée, 2000; C. Maldonado et B. Gaufryau, 2001; F. Hien, 2004; Conseil National de la Prospective et de Planification Stratégique, 2005; F. Badini-Kinda, 2010; A. Ouedraogo, 2013; A. Badiel, 2014). Nos résultats se rapprochent aussi de ceux de B. Badia et al (2013) et J. R. Rwenge Mburano et al (2013) qui concluent que : « *les barrières socioculturelles à l'entrepreneuriat féminin sont aussi importantes* ». Ces résultats obtenus dans d'autres pays de l'Afrique subsaharienne corroborent les résultats de notre recherche. Mais, les normes sociales semblent être une spécificité des pays où les inégalités de genre sont toujours présentes.

## **Conclusion**

Les femmes burkinabè bien qu'elles représentent près de 52% de la population burkinabè (Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre, 2015), demeurent minoritaires en entrepreneuriat (Alexandre-Leclair et Akouwerabou, 2021, 2016).

Selon les résultats de notre recherche les femmes rencontrent des difficultés spécifiques qui limitent leurs accès à l'entrepreneuriat. Les femmes burkinabè ont un faible niveau d'instruction et de formation professionnelle. Contrairement aux garçons les filles n'accèdent pas

toujours à l'instruction et à la formation professionnelle en dehors du foyer conjugal. De plus lorsqu'elles sont scolarisées, elles réussissent moins que les hommes parce qu'elles sont victimes de mariages et de grossesses précoces.

Le financement est le « *premier obstacle majeur à l'entrepreneuriat des femmes identifié dans les différentes régions étudiées* » (J. Santoni, 2016). D'après S. Coleman (2000) et C. Carrington (2006) ces difficultés s'expliquent par le choix du secteur d'activité, la taille et la capacité financière des entreprises des femmes pendant que J. Zouiten et T. Levy-Tadjine (2005) pensent que les femmes sont discriminées dans accès au crédit . Mais contrairement à ces auteurs les femmes entrepreneures burkinabè sont plutôt discriminées dans l'accès à la propriété foncière et immobilière et à l'acquisition de biens matériels. C'est pourquoi, elles ne disposent pas de cautions réelles lorsqu'elles font des demandes de financement auprès des institutions financières. Pourtant, toutes les institutions financières même les fonds publics exigent des cautions réelles.

Les femmes burkinabè n'ont pas accès aux réseaux, un obstacle commun à la majorité des femmes de plusieurs régions (J. Santoni, 2016). Les femmes n'arrivent pas à créer des réseaux professionnels féminin à cause de petites querelles qui entravent le fonctionnement du réseau. Les femmes entrepreneures rencontrent aussi des difficultés pour intégrer les réseaux mixtes ou il y a moins de conflits mais elles s'adaptent plus difficilement aux principes de fonctionnement de ces réseaux qui ne prennent pas en compte leurs contraintes de mère et femme au foyer.

Les femmes concilient plus difficilement leur vie familiale et professionnelle. Le temps qu'elles consacrent à l'entreprise crée des tensions dans leurs foyers. Ainsi lorsqu'une femme désire s'engager en entrepreneuriat son époux s'oppose sous prétexte qu'elle ne pourra pas concilier sa vie d'entrepreneuse et celle de mère au foyer. A défaut de l'époux ce sont les proches qui prennent le relais.

Les femmes sont aussi victimes des normes sociales qui les relèguent au second plan. Dans la société burkinabè la femme ne doit évoluer que sous le couvert d'homme. Pourtant, l'entrepreneuriat avec « *son rôle émancipatoire*» ( A. Notais et J. Tixier, 2018) permet aux femmes de se soustraire de la domination masculine. Pour maintenir les femmes sous la domination masculine des barrières sont érigées sous formes de codes non écrits pour limiter l'accès des femmes à l'entrepreneuriat.

Selon les normes sociales le rôle de la femme doit se limiter à celui de mère et épouse. Entreprendre dans un tel contexte revient à s'adapter aux normes masculines du secteur formel au détriment de la femme survivaliste du secteur informel plus légitime dans le contexte burkinabè (R. Redien-Collot, L. Alexandre et L. Akouwerabou, 2023).

Notre recherche comporte des limites liées à la méthode utilisée. Notre recherche est exploratoire et ne permet pas de généraliser les résultats. C'est pourquoi, il serait intéressant de procéder à la suite de cette recherche au test de nos résultats sur un échantillon très large en prenant en compte les femmes entrepreneures des milieux ruraux en vue de leur généralisation. Notre recherche ouvre de nouvelles perspectives de recherche en entrepreneuriat au Burkina Faso. Il est judicieux de poursuivre les recherches en nous intéressant aux leviers de l'entrepreneuriat féminin au Burkina Faso.

## Références bibliographiques

African Development Bank Group., 2015, « Empowering African Women: An Agenda for Action » , The Africa Gender Equality Index 2015.

AGUIDI, Léandre, N'GOYE, Clotilde Gnon BIO, et DJODJO, Gervais Etchèvègno, 2017, « Motivations intergénérationnelles des femmes entrepreneures : étude de cas au Bénin en Afrique de l ' Ouest Motivations intergénérationnelles des femmes entrepreneures : étude de cas au Bénin en Afrique de l ' Ouest. » *XXVIe Conférence Internationale de Management Stratégique*, Lyon, 23p.

AKOUWERABOU, Lirassê, 2018, « L'entrepreneuriat féminin burkinabè : Un entrepreneuriat de nécessité ou d'opportunité ? », *Revue Internationale de Gestion et d'Economie*, 3(5). p.4-26.

AKOUWERABOU, Lirassê, 2018, « Les difficultés de management des entrepreneures burkinabè : Une question de style de management ? », *Revue CEDRES-Études*, 6, p. 47-68.

AKOUWERABOU, Lirassê, 2020 ; « Les difficultés d'accès au financement : le cas des femmes entrepreneures du Burkina Faso ». *Revue africaine de management*, 2(5), p.37-57.

AKOUWERABOU, Lirassê, 2021, « L'accompagnement des femmes entrepreneures au Burkina Faso. », *Revue Internationale de Gestion et d'Economie*, 2021, 9(10), p. 157-181.

AKOUWERABOU, Lirassê, ALEXANDRE, Laurice, et D'ANDRIA, Aude, 2021, « Caractéristiques de l'entrepreneuriat genré dans un pays en développement, le cas du Burkina Faso. », *Recherches en sciences de gestion*, 2021, 142(1), p. 41-69.

ALDRICH, Howard.,1989, « Networking among women entrepreneurs », *Women-owned businesses*, 103(1), p.103–132.

ALEXANDRE-LECLAIR, Laurice., ET AKOUWERABOU, Lirassê., 2016, « Women entrepreneurship in Burkina Faso, a long path ahead », *Gender, Work et Organization Conference 2016*, 9th Biennial International Conference, Keele University.

ARASTI, Zahra.,2008, « L'entrepreneuriat féminin en Iran : les structures socioculturelles », *Revue Libanaise de Gestion et d'Économie*, 1(1), p.1–29.

AUBRY, Paul., 1988, « Femmes et hommes d'affaires, qui êtes-vous ? un portrait des gens d'affaires », Montréal, Agence d'ARC, 89 p.

BADIA, Benjamin, BRUNET, Florence, et KERTUDO, Pauline., 2013, « Les freins et obstacles à l'entrepreneuriat féminin », *Recherche Sociale*, 208(4), p.7–57.

BADIEL, Augustin., 2014, « Etude sur le rôle et la place de la Femme á Kaïn, Province du Yatenga, Région du Nord (Burkina Faso) », Ouagadougou,121p.

BADINI-KINDA, Fatoumata., 2010, « Femmes, foyer, activités professionnelles : les termes du débat au Burkina Faso », Paris, éditions des archives comtemporaines,103p.

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT, 2004, « Pour un meilleur développement en Afrique la femme africaine chef d'entreprise les réserves de croissance cachées du continent ».

BARDIN, Laurence, 2013, « l'analyse de contenu », Paris, France : PUF, « Quadrige », 304p.

BAUMARD, Philippe et IBERT, Jérôme, 2003, « Quelles approches avec quelles données ? » *In R.-A. Thietart (dir.), Méthodes de recherche en management*, Paris, Dunod, p. 82–103.

BAYAD, Mohamed et BARBOT, Marie-Christine, 2002, « Proposition d'un modèle de succession dans les PME familiales : étude de cas exploratoire de la relation père-fille », *6ème Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME*, Montréal, p.1-37.

BEL, Geneviève. ,2009, « *L'entrepreneuriat au féminin* », Paris, CES, 4p.

BLANC, Antoine, DRUCKER-GODARD, Carole, et EHLINGER, Sylvie ,2014. « Exploitation des données textuelles », in R.-A. Thietart (dir.), *Méthodes de recherche en management*, Paris, Dunod, p.551–562.

BLISSON, Debra et RANA, Baljit ,2001, « The role of entrepreneurial networks: the influence of gender and ethnicity in british sme». *The 46th ICSB World Conference (International Conference for Small Business)*, 28p.

BONKOUNGOU, Robert., LOUGUE, Siaka, et ZIDA/BANGRE, Helene., 2009, « Annuaire statistique des indicateurs sociodémographiques désagrégés selon le sexe et/ou sensibles au genre », Ouagadougou, Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD),409p.

BOUHACHI, D. et ST-CYR, Louise1997, « Les institutions financières ignorent-elles une clientèle potentielle ? », *Gestion-Montréal*, 22(1), p.17–26.

Boussari, J., & Kabore, M. (2009) « situation socioéconomique des femmes », Ministère de l'économie et des finances, 139p.

CARRINGTON, Christine, (2006) « L'entrepreneuriat au féminin », *Journal of Small Business & Entrepreneurship*, 9(2), p.95-106.

CHAZE, Catherine et TRAORÉ, Félicité. ,2000, « Les défis de la petite entreprise en Afrique : pour une politique globale d'appui à l'initiative économique : des professionnels africains proposent », Paris, Charles Léopold Mayer, 115p.

COLEMAN, Susan.2000, « Access to capital and terms of credit: A comparison of men-and women-owned small businesses », *Journal of Small Business Management*, 38(3), p.37-57.

Conseil National de la Prospective et de Planification Stratégique, 2005, « Etude nationale prospective "BURKINA 2025." », Ouagadougou, CNPS, 149p.

DE KETELE, Jean-Marie et ROEGIERS, Xavier.,1991, « Méthodologie du recueil d'informations : fondements des méthodes d'observation, de questionnaires, d'interviews et d'étude de documents », Louvain-la-Neuve, De Boeck, 215p.

DUMEZ, Hervé, 2013, « Qu'est-ce que la recherche qualitative ? Problèmes épistémologiques, méthodologiques et de théorisation », *Gérer et comprendre*, 112(2), p. 29-42.

FAURE, Yves. André, et LABAZEE, Pierre, 2000, « Dispositif d'appui au secteur privé en Côte-d'Ivoire et au Burkina Faso », Paris, IRD/Karthala, 374p.

FITZGERALD, Margaret A. et WINTER, Mary, 2001, « The Intrusiveness of Home-Based Work on Family Life », *Journal of Family and Economic Issues*, 22(1), p.75-92.

FOSSSEN, Frank M., 2012, « Gender differences in entrepreneurial choice and risk aversion—a decomposition based on a microeconomic model », *Applied Economics*, 44(1)4, p.1795–1812.

GLASER, Barney G. et STRAUSS, Anselm L., 1967, « Grounded theory: The discovery of grounded theory », *Sociology The Journal Of The British Sociological Association*, vol.12, n°31, p.27–49.

GUPTA, Vishal K., TURBAN, Daniel B., WASTI, S. Arzu, *et al.*, 2009, « The role of gender stereotypes in perceptions of entrepreneurs and intentions to become an entrepreneur », *Entrepreneurship: Theory and Practice*, 33(2), p.397–417.

HAMOUDA, Angela, HENRY, Colette, JOHNSTON, 2003, « The role of networking in the creation and development of women-led businesses: a study of female entrepreneurs in Ireland », *26th ISBA National Small Firms Conference: SMEs in the Knowledge Economy*, surrey, 14p.

HELME-GUIZON, Agnès et GAVARD-PERRET, Marie-Laure, 2007, « L'Analyse de données textuelles avec sphinx—Une application à la personnalisation sur internet », *Analyse statistique de données textuelles en sciences de gestion-concepts, méthodes, applications*, 2007, p. 133-157.

HIEN, Florent., 2002, « L'entrepreneuriat féminin au Burkina Faso : Une étude exploratoire », Groningen, Centre for Development Studies (CDS), 30p.

HISRICH, Robert D. et BRUSH, Candida, 1984, « The woman entrepreneur: Management skills and business problems », *Journal of Small Business Management*, 22(2), p.30–37.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE, 2017, « Annuaire statistique, Ouagadougou, Institut National de la Statistique et de la Démographie », Ouagadougou, 400p.

IONESCU, Dina., 2004, « Women entrepreneurship : a second best solution ? », *Finance & Bien Commun*, 20(3), p.79–90.

KOBIANE Jean. -François., 2007, « Ethnies, genre et scolarisation au Burkina Faso : du discours anthropologique aux résultats statistiques », in *Locoh T. (dir.), Genre et sociétés en Afrique. Implications pour le développement*, Paris, Les cahiers de l'INED, p. 221-241.

LAMAUD Caroline, 2019, « l'entrepreneuriat féminin : les chiffres clés », <https://www.anaxago.com/blog/investisseur/les-chiffres-cles-de-lentrepreneuriat-au-feminin>.

Lavoie, Dina, 1985, « A New Era for Female Entrepreneurship in the 80's », *Journal of Small Business-Canada*, 1985, vol. 2, no 3, p. 34-43.

LÉVY-TADJINE, Thierry, TOKATLIOGLU, Sibel, et ZOUITEN, Jihene, 2006, « L'entrepreneur et le temps : entrepreneuriat féminin, accompagnement et conflits de temporalité dans les contextes français et turcs », *8ème Congrès International Francophone n Entrepreneuriat et PME CIFPME*, Fribourg, 8p.

LOSCOCCO, Karyn A. et LEICHT, Kevin T. Gende, 1993, « Gender, work-family linkages, and economic success among small business owners », *Journal of Marriage and the Family*, 55(4), p.875–887.

M. CARTER, Nancy et R. ALLEN, Kathleen, 1997, « Size determinants of women-owned businesses: choice or barriers to resources? », *Entrepreneurship & Regional Development*, 9(3), p.211–220.

MAIGA, Alkassoum., 2016, « Inégalités liées au genre au ministère de l'éducation nationale et de L'alphabétisation du Burkina Faso », *Sciences Humaines*, 1(5), p.43–66.

MALDONADO, Carlos et GAUFRYAU, Bertrand., 2001, « L'économie informelle en Afrique francophone : Structure, dynamiques et politique », Genève, Bureau international du travail, 501p.

MALOIY, Lanoi, 2015, « Patriarchy and the control of resources: Contributing factors to the feminization of poverty in Kenya », In : *African Economic Conference at Kinshasa, DRC*, p. 2-4.

MARLEAU, Martine, 1995, « Le sexisme financier : les difficultés des femmes entrepreneures à obtenir du financement », Montréal, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 28p.

Marlow, S., et Patton, D., 2005, « All credit to men? Entrepreneurship, finance, and gender », *Entrepreneurship Theory and Practice*, 29(6), p.717–735.

MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DU GENRE, 2006, « Plan d'action pour la promotion de la femmes 2006-2010 », Ouagadougou, MPFG, 56p.

MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DU GENRE., 2010, « Plan d'actions opérationnel de la politique nationale genre (2011-2013) », Ouagadougou, MPFG, 65p.

MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DU GENRE., 2015, « Un entrepreneuriat féminin dynamique, compétitif, diversifié, contribuant à la réduction de la pauvreté des populations à l'horizon 2025 », Ouagadougou, MPFG, 50p.

NOTAIS, Amélie et TIXIER, Julie, 2018, « Entrepreneuriat et innovation au cœur d'un territoire : le cas des femmes entrepreneures sociales des quartiers », *Innovations*, 57(3), p.11-37.

OCDE.,2000, « Pour une participation dynamique à la mondialisation et à l'économie fondée sur le savoir », *2ème conférence de l'OCDE sur les femmes entrepreneurs à la tête de pme*, Paris, novembre, 20p.

OLSON, Shirley F. et CURRIE, Helen M., 1992, « Female entrepreneurs: personal value systems and business strategies in a male-dominated industry », *Journal of Small Business Management*, 30(1), p.49–57.

Ouedraogo, Albert.,1999, « Les déterminants de la création de pme dans un pays d'Afrique sub-saharienne: une analyse quadridimensionnelle du phénomène entrepreneurial au Burkina Faso », Université de Caen,503p.

Ouedraogo, Albert.,2013, « Aperçu global de l'entrepreneuriat féminin au Burkina Faso ». *Commémoration de la Journée Internationale de la Femme au Burkina Faso, Manga, MFPG*, 18p.

OUOBA, Rosalie, TANI, Mariam, et AL, Zeneb.,2003, « Analyse stratégique des enjeux liés au genre au Burkina Faso », Ouagadougou, World Bank,106p.

REDIEN-COLLOT, Renaud, ALEXANDRE, Laurice, et AKOUWERABOU, Lirassê. « Naviguer entre normes masculines et féminines en entrepreneuriat : les défis des entrepreneures burkinabè ». *Revue internationale PME*, 2022, 35(3), p. 16-34.

RICHOMME-HUET, Katia et D'ANDRIA, Aude, 2012, « Femmes repreneures : toujours des défis à relever », *Entreprendre & Innover*, 14(2), p.58–66.

RIDING, Allan, et SWIFT, Catherine. ,1990, « Women business owners and terms of credit: Some empirical findings of the Canadian experience », *Journal of Business Venturing*,5(5), p.327–340.

RISPAL, Martine Hlady et JOUISSON-LAFFITTE, Estèle., 2015, « La contribution des méthodes qualitatives au développement du champ de l'entrepreneuriat », *Revue de l'Entrepreneuriat*, 14(1), p.15–40.

RUBIN, Herbert et RUBIN, Irene ,2012, « Qualitative Interviewing: The Art of Hearing Data », *The Modern Language Journal*, 80(1), p.530–555.

RUBIN, Herbert., et RUBIN, Irene., 2012, Qualitative Interviewing: The Art of Hearing Data », *The Modern Language Journal*, 80, 530-555.

RWENGE, Mburano JR, NJERI Kinyanjui., et MAINA, Lucy.,2013, « Facteurs Explicatifs de l'Entrepreneuriat Féminin en Afrique Sub-Saharienne : Cameroun et Kenya », 53p.

SANTONI, Juliane., 2016, « Spécificités, obstacles et levier potentiel de l'entrepreneuriat des femmes état des littératures francophone et anglophone », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, 22(54), p.207–228.

SAUSSEY, Magalie., 2007, « Nouveaux acteurs et changements techniques dans les groupements féminins au Burkina Faso : le cas de la production de beurre de karité », *Colloque APAD « Modernité, Développement, Libéralisme »*, Louvain-la-neuve,16p.

SCHINDEHUTTE, Minet, MORRIS, Michael, et BRENNAN, Catriona, 2003, « Entrepreneurs and motherhood: Impacts on their children in South Africa and the United States », *Journal of Small Business Management*, 41(1), p.94–107.

SONG-NABA, Florent., et TOE, Mamadou., 2017, *Rapport GEM Burkina Faso*, Ouagadougou, Université Ouaga2, 40p.

ST-CYR, L. et INOUSSA, R, 2000, « la planification de la relève dans la PME : revue de littérature et avenues de recherche. », Communication au *CIFPME 2000*.

ST-CYR, Louise., 2002, « Les femmes entrepreneurs Québécoises : taille et gestion », *7<sup>ème</sup> Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME, Montpellier*, Octobre,16p.

TIJARI, Kawtar et SMOUNI, Rachid, 2022, « Entrepreneuriat féminin au Maroc : Freins et barrières spécifiques à l'engagement entrepreneurial des femmes », *Revue Internationale des Sciences de Gestion* 5(2), p : 1074 -1094.

TORRES, Olivier., 2000, « Du rôle et de l'importance de la proximité dans la spécificité de gestion des pme », *5<sup>e</sup> congrès international francophone sur la PME*, Lille, Octobre,18p.

VERA, Carolina F. et DEAN, Michelle A. ,2005, « An examination of the challenges daughters face in family business succession », *Family Business Review*, 18(4.), p.321–345.

ZALC, Claire, 2005, « Femmes, entreprises et dépendances : Les entrepreneuses étrangères à Paris dans l'entre-deux-guerres ». *Travail, genre et sociétés*, 2005, (1), p.51-74.

Zouiten, Jihene., et Levy-Tadjine, Thierry. (2005). « Les femmes et les immigrés ont-ils besoin d'un accompagnement entrepreneurial spécifique ? », *XIV<sup>ème</sup> Congrès de l'Académie de l' Entrepreneuriat*, Bordeaux, avril, 16p.